



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/384

Le 16 mai 2006

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 9 des radiocommunications

- Adoption de 8 Recommandations révisées et de 3 nouvelles Recommandations par correspondance et approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)

Service fixe

Dans la Circulaire administrative CAR/209 datée du 3 février 2006, 8 projets de Recommandation révisée et 3 projets de nouvelle Recommandation ont été présentés pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 3 mai 2006, 11 Administrations ont répondu en faveur de l'adoption et de l'approbation desdites Recommandations.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres ainsi que le numéro qui leur a été attribué.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 9 des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R F.595-9

Doc. 9/63(Rév.2)

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 18 GHz

Recommandation UIT-R F.387-10

Doc. 9/76(Rév.1)

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 11 GHz

Recommandation UIT-R F.1760

Doc. 9/77(Rév.1)

Méthode de calcul de la puissance isotrope rayonnée équivalente cumulative produite par des applications haute densité point à multipoint du service fixe fonctionnant dans les bandes au-dessus de 30 GHz désignées pour ce type d'utilisation

Recommandation UIT-R F.339-7

Doc. 9/79(Rév.1)

Largeurs de bande, rapports signal/bruit et marges de protection contre les évanouissements dans les systèmes fixes en ondes décimétriques

Recommandation UIT-R F.240-7

Doc. 9/84(Rév.1)

Rapport de protection signal/brouillage pour diverses classes d'émission dans le service fixe sur des fréquences inférieures à 30 MHz environ

Recommandation UIT-R F.1761

Doc. 9/85(Rév.2)

Caractéristiques des systèmes de radiocommunication du service fixe en ondes décimétriques

Recommandation UIT-R F.1762

Doc. 9/88(Rév.2)

Caractéristiques des applications améliorées pour les systèmes de radiocommunication en ondes décimétriques

Recommandation UIT-R F.746-8

Doc. 9/89(Rév.1)

Disposition radioélectrique pour les systèmes du service fixe

Recommandation UIT-R F.1105-2

Doc. 9/90(Rév.1)

Systèmes hertziens fixes pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours en cas de catastrophe

Recommandation UIT-R F.752-2

Doc. 9/92(Rév.1)

Techniques de diversité pour les systèmes hertziens fixes point à point

Recommandation UIT-R F.1670-1

Doc. 9/93(Rév.1)

Protection des systèmes hertziens fixes vis-à-vis des systèmes de radiodiffusion audionumérique et vidéo-numérique de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques utilisées en partage
